



Développement Rural – Waremme

Compte rendu de la CLDR du 06/06/2023

Pour la CLDR : Koopmans Françoise, René Landrain, Schlusmans Claudine, Collard Alice et Deryck Emmanuelle

Pour la Ville de Waremme : C. Lamarche (agent relais)

Pour la FRW : A. Doguet (agent de développement)

Excusés : Hervé Rigot (échevin en charge du Développement rural), Bernard Jans, Paulette Evrard, Francis Knott, membres CLDR

Catherine Lamarche ouvre la séance et excuse Hervé Rigot.

1. AVANT-PROJET ESPACE DE CONVIVIALITÉ DE BETTINCOURT

Catherine Lamarche présente les étapes et le contenu de l'avant-projet de l'espace de convivialité de Bettincourt. Celui-ci a fait l'objet de deux consultations ces derniers mois : les enseignantes et les habitants. L'avant-projet présenté ce soir tient compte des remarques émises lors de ces rencontres.

Le contenu de l'AVP est ensuite passé en revue :

- La situation existante : absence d'espace dans le village, l'espace à l'entrée de l'école morcelé et disparate.
- Les ambitions du projet : amélioration de la lisibilité de l'espace via la création d'un plateau homogène améliorant la sécurité des usagers, la végétalisation pour améliorer le cadre et l'infiltration des lieux ; un espace jeu et d'assise inclusif.

Catherine Lamarche informe également les membres que des travaux de voirie vont démarrer en été dans le cadre du PIC (Plan infrastructures communales). Les auteurs des deux dossiers se sont concertés.

Au niveau de l'estimation budgétaire, l'AVP est actuellement estimé à 200.424.76€ TVAC + 10% d'honoraire soit 220.467,25€ TVAC avec une intervention du Développement rural à 80% jusqu'à 500.000€. Initialement, le projet était estimé à 206.117,09 € TVAC.

Anne Doguet explique ensuite les remarques émises par les enseignantes et les habitants.

Questions/réponses :

Quelles sont les échéances de réalisation ?

Il est difficile de donner une date précise tant les étapes sont encore nombreuses avec des délais parfois inconnus. La Ville espère pouvoir déposer le dossier « Projet » dans les plus brefs délais (automne 2023).

Pourquoi ne pas réserver la rue Medaerts aux habitants, piétons et agriculteurs ?

Il est vrai que le sens unique n'est pas une solution pour les riverains mais qu'une « réservation » pourrait être envisagée. Catherine Lamarche relaie l'idée à la Commission mobilité.

La CLDR remet un avis favorable quant à cet avant-projet.

2. ETAT D'AVANCEMENT D'AUTRES DOSSIERS

- **Circuit de voies lentes : connexion Berloz-Waremme**

Catherine Lamarche rappelle le contenu du projet et informe les membres que le dossier Projet a été avalisé par les deux Collèges. Le dossier va être transmis à la DGARNE (SPW – Région Wallonne) dans les plus brefs délais afin d'avoir l'aval pour lancer l'adjudication des travaux.

- **Dossiers PIWACY**

Catherine Lamarche résume les chantiers prévus dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable dont le contenu est en partie issu des travaux de la CLDR. Elle explique plus particulièrement les liaisons Grand-Axhe/Waremme et Bleret (Zoning)/Waremme.

Un membre attire l'attention sur la présence d'une stèle et d'un arbre à élaguer en bordure de l'espace concerné à Bleret.

- **Aménagement de l'espace du Tumulus**

Il ne s'agit pas d'un projet du PCDR, il s'en apparente par sa philosophie participative (3 réunions avec une excellente participation des riverains).

Catherine Lamarche présente le projet réalisé par l'Atelier CUP. L'objectif est de déminéraliser les lieux pour rendre l'espace plus convivial, végétalisé et plus résilient face au réchauffement climatique.

Une attention particulière à l'eau y est menée (présence d'un bassin d'orage à 7m de profondeur, création d'un jardin de pluie, choix des espèces).

Les travaux démarreront après les congés du bâtiment en aout prochain. Les élèves de l'école maternelle voisine seront déplacés pendant une bonne partie des travaux.

Un membre demande s'il y aura un plan de gestion de cet espace. Catherine Lamarche confirme la mise en place de ce plan.

- **Nouvelle Opération de Développement Rural à Waremme**

Anne Doguet précise les informations données lors de la précédente réunion de la CLDR. Les consultations publiques villageoises démarreront après les élections communales (fin 2023) afin de respecter une trêve électorale et éviter tout temps-mort dans la mise en œuvre de cette nouvelle ODR.

Pour le secrétariat de la CLDR de Waremme,
Anne Doguet